

Prévention santé :
des défibrillateurs installés à Orsay

Chemins hors des rues :
recensons ensemble



BUDGET 2010

→ DES ENGAGEMENTS TENUS

→ PAS D'AUGMENTATION
DES TAUX COMMUNAUX



ORSAY ACTU

P. 4 / Toute l'actualité de mai

- Nouveau : du bio dans nos cantines
- Course l'Orcéenne : 5^e édition

> "ATTITUDE"

Les 15 plus beaux arbres d'Orsay

AGORA

P. 8 / • L'invité du mois : Anyta Remoleur

Médaille de bronze
au concours Lépine 2009

P. 9 / • Démocratie locale : chemins, sentiers hors des rues... recensons ensemble

P. 10 / • Associations : l'Association Sportive du lycée Blaise-Pascal



LE DOSSIER

P. 11 / BUDGET 2010 :

**la concrétisation des engagements
sans augmentation
des taux communaux !**

DIAPORAMA

P. 14 / Notre ville en images

Batuca... Bach
mardi 6 avril dans
les rues d'Orsay,
par les élèves des
classes à horaires
aménagés du
Conservatoire.



INFOS MUNICIPALES

P. 16 / Opinions

P. 17 / Carnet

À NOTER

P. 18 / Vos informations pratiques



TRAVAUX

P. 19 / Agir au quotidien

Curage annuel de l'exutoire du Lac du Mail, jeudi 1^{er} avril.



Imprimé sur papier 100% recyclé

Un printemps prometteur



Aux dernières élections régionales, vous avez été une grande majorité, plus de 60 %, à renouveler votre confiance à Jean-Paul Huchon et à son équipe pour la poursuite de leur action régionale. Je me félicite de ce résultat, qui nous oblige mais doit aussi nous interroger. Car pour nous, élus locaux, c'est une obligation absolue de faire face aux difficultés conjoncturelles, d'entendre et de répondre à vos attentes concrètes en matière d'amélioration de votre quotidien en Ile-de-France et, en particulier, dans notre ville.

David Ros
maire d'Orsay
et vice-président
du Conseil général
de l'Essonne,
lors du City Raid,
le 10 avril 2010,
au stade municipal.


Si le fort taux d'abstention - tristement historique - relève d'une problématique nationale, constituant une sanction à l'endroit du gouvernement, il est aussi une interpellation à l'ensemble des élus, tous bords confondus, sur la nécessité de redonner du sens aux politiques territoriales et, surtout, de respecter les engagements pris devant les citoyens.

C'est ce que je m'efforce d'appliquer dans notre ville et **le budget 2010**, dont vous trouverez les grandes lignes dans le dossier du mois, l'illustre parfaitement, à mille lieux des caricatures grossières portées par certains élus de l'opposition. Entendre, lors du dernier conseil municipal, l'ancien maire et ses amis nous donner des leçons ne manque en effet pas de « piquant », alors même que leur gestion dénoncée par la Chambre régionale des comptes, nous avait contraints à augmenter les taux communaux en 2008. Comme le disait justement Louis Gauthier, « Le ridicule ne tue pas, mais il met mal à l'aise » !

Car, en dépit d'un contexte économique contraint et d'une baisse des dotations de l'État, nous sommes parvenus à bâtir **un budget ambitieux et solidaire sans augmenter les taux communaux et en diminuant l'endettement** de la commune. L'action de vos élus au Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères nous a également permis d'obtenir **une baisse de plus de 5 %** de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Tenir les engagements pris devant vous n'est pas seulement une évidence, c'est une exigence de tous les jours, et la volonté finale qui anime mes fonctions.

Ainsi, en 2010, nous réhabiliterons les bâtiments communaux - au premier rang desquels les écoles -, et améliorerons leur performance énergétique. Nous aurons rénové le mur de la Bouvêche et nous achèverons l'extension HQE de l'école maternelle de Mondétour. En 2010 toujours, nous construirons le terrain de football synthétique et nous augmenterons les subventions aux associations qui participent du dynamisme d'Orsay.

Chaque jour et à tous les niveaux, nous ne cesserons d'agir pour améliorer votre quotidien.

Bien fidèlement,




Prévention santé

Des défibrillateurs dans nos équipements sportifs

Chaque année, les arrêts cardiaques sont responsables du décès d'environ 50 000 personnes en France, soit 10 fois plus que les accidents de la route. Réaliser une défibrillation précoce permet de sauver des vies.

La ville d'Orsay a donc décidé d'acquérir deux défibrillateurs semi-automatiques. Le premier a été installé au stade municipal et le second au gymnase Marie-Thérèse Eyquem.

«Une personne en arrêt cardiaque dispose de six minutes pour être sauvée sans séquelle. Dès lors, tout ce qui peut être entrepris pour gagner du temps avant l'arrivée des secours devient vital», explique Philippe Canto, responsable du service des sports.

L'installation de ces défibrillateurs s'est accompagnée d'actions de sensibilisation et d'information du personnel municipal. «C'est rassurant, ça lève certaines appréhensions»,



reconnait Claude Maurice, un des 4 agents du stade municipal ayant profité de la formation.

Un troisième appareil sera installé en 2011 au gymnase Blondin.

Louer en toute sérénité et solidarité

Peu de propriétaires de logement le savent mais il est possible de louer son logement à des personnes en insertion avec de vraies garanties et des avantages fiscaux. Pour en savoir plus, il suffit de vous adresser à l'Agence Immobilière Sociale de l'Essonne (AIS 91), une structure soutenue par le Conseil général et l'État.

L'AIS 91 propose des conventions qui sécurisent le propriétaire et accompagnent les futurs locataires. C'est un dispositif gagnant gagnant qui propose un mandat de gestion qui sécurise les loyers locatifs, fait le lien avec les locataires et apporte une expertise juridique ; le tout pour une somme modique.

■ <http://www.ais91.fr>

Tristan Blin : 01 69 13 04 92

tblin@habitatdeveloppement.fr

du côté de nos commerçants

NOUVEAUX COMMERÇANTS

LE CABINET DU DOCTEUR JACQUELINE SICRE-GRANIER, RHUMATOLOGUE

se trouve désormais au 15 rue de Paris.

01 69 28 76 15

BIENVENUE À MADAME IRÈNE BAKAL

qui a repris la pharmacie du Guichet

au 49 rue Charles de Gaulle.

01 69 28 53 59

LES COMMERÇANTS DE L'ASSOCIATION "COMM'ORSAY"

AURONT LE PLAISIR D'OFFRIR UN PETIT CADEAU AUX MAMANS, À L'OCCASION DE LA FÊTE DES MÈRES, LES 29 ET 30 MAI.

DU BIO DANS NOS CANTINES

Annoncée aux vœux à la population en janvier dernier, l'introduction du bio dans les assiettes de nos écoliers est désormais une réalité (goûteuse et... pas coûteuse !). Depuis avril, un aliment bio est proposé une semaine par mois dans les écoles primaires d'Orsay, sans surcoût pour les familles.



Les parents ne paieront pas le surcoût lié à l'introduction du bio dans les cantines.

Marie-Pierre Digard

L'initiative concerne les 1 260 élèves répartis dans les quatre restaurants scolaires et les 140 enfants fréquentant le centre de loisirs le mercredi ou durant les vacances.

«C'est une priorité de la municipalité. Nous avons eu du mal au début à trouver des fournisseurs mais, aujourd'hui, le marché est lancé. Chaque année, nous l'élargirons à de nouveaux aliments» explique Marie-Pierre Digard, adjointe au maire chargée du développement durable et de la démocratie participative.

Les menus restent évidemment équilibrés et sont élaborés par une commission de professionnels. «Nous élaborerons les menus concernés en associant produits bio et produits

plus abordables afin que le coût du repas reste le même», précise Patrick Morand, responsable de la restauration scolaire.

D'avril à juin, ce sera un aliment bio par semaine. Et tout au long de l'année, un programme d'animation sur le temps du midi sera proposé aux écoliers pour leur permettre de découvrir de façon ludique ces aliments.

Dès la rentrée, c'est un repas entièrement bio qui leur sera servi une fois par mois car tous les fournisseurs (viande, fromages et boissons) auront été retenus par la collectivité.

«Nous allons avancer doucement et observer comment les enfants s'adaptent à certains produits ; le pain ou les tomates bio par exemple.

Pour l'instant, l'introduction des fruits, des légumes et du riz est bien vécue et les parents sont ravis. La mairie souhaite aller plus loin et étendre cette démarche à la petite enfance et aux résidences pour personnes âgées», conclut Marie-Pierre Digard.

QU'EST-CE QU'UN PRODUIT BIO ?



C'est un produit élaboré à partir de matières premières issues au moins à 97% de l'agriculture biologique. C'est-à-dire répondant à des critères précis de respect de l'environnement.

L'Orcéenne - dimanche 6 juin

5^e édition du parcours nature

Sportifs, vous voilà prévenus ! La 5^e édition de l'Orcéenne, organisée par la ville, aura lieu dimanche 6 juin. Trois courses sont proposées : 2 km pour les enfants de 10 à 15 ans, 8 et 15 km pour les amateurs et les semi-professionnels.

La course est classée «parcours nature» et mettra à l'honneur une nouvelle fois, la richesse des espaces verts de la commune et de la faculté d'Orsay. Le parcours est atypique et son profil procurera sans nul doute de formidables sensations, quel que soit votre niveau.

Après un départ au stade municipal, le circuit empruntera le sentier le long de l'Yvette. Avec un dénivelé très faible, la majorité des concurrents pourront jouer la carte de la «course plaisir». Viendront ensuite les petites difficultés du parcours : sentiers

dans le Bois des Rames, avec alternance de montées, passages techniques et descentes. Accueil à partir de 8 h sur le terrain de football au stade, boulevard de la Terrasse
Course enfants : départ à 9 h
Courses adultes : départ 9 h 30

■ Avec le soutien du CIC 
Pré-inscription possible (et conseillée !)
sur www.mairie-orsay.fr
01 60 92 81 31
secretariatsports@mairie-orsay.fr

Le retrait des dossards se fera au secrétariat du service des sports le vendredi 4 juin entre 13 h 30 et 19 h 30, et le dimanche 6 juin avant la course.

L'ORCÉENNE

Dimanche 6 juin 2010

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

Participation : 2€ (enfants) - 5 € (adultes)
Inscription définitive après règlement de la participation
(chèque à l'ordre du Trésor Public)

Nom : Prénom :

Adresse / code postal / Ville :

Date de naissance :

Circuit de : 2km 8 km 15 km

Tél. : Courriel :

• Je suis membre affilié à une FF : oui non

Joindre une photocopie de la licence portant attestation de la délivrance d'un certificat médical. En l'absence de licence sportive, un certificat médical de moins d'un an est obligatoire (art.8 du règlement et art. L 213-3 du code du sport).

À retourner : Hôtel de ville - Service des sports
2 place du général Leclerc - 91400 ORSAY
ou déposer à l'accueil de la mairie / mairie annexe

**Règlement et parcours de la course disponibles sur www.mairie-orsay.fr
ou sur demande au 01 60 92 81 31**

vite dit
bien dit

- 5,77 %

C'est la baisse pour 2010 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Une réduction obtenue grâce entre autre aux efforts de gestion de notre ville.

Foire à tout du Centre le 13 juin

Venez chiner toute une journée dans les rues du centre-ville et peut-être faire des trouvailles. Une bonne idée de sortie en famille et de bonnes affaires en perspective !

Gare routière du Guichet : des panneaux d'information pour faciliter les correspondances

Depuis le mois d'avril 2010, des panneaux indiquant les horaires des trains ont été installés en tête de quais pour que les chauffeurs de bus puissent assurer les correspondances des voyageurs.

Le projet de bus en site propre, parlons-en

Après la ligne Massy/École Polytechnique, ouverte en 2009, une nouvelle section du site propre (espace exclusivement réservé au bus) allant de l'école Polytechnique au Christ de Saclay est en projet. Ce tronçon permettra d'améliorer les dessertes assurées par la ligne de bus 91-06. Afin de recueillir l'avis des Orcéens, deux réunions publiques seront organisées
- lundi 31 mai à 12 h à Supélec (amphithéâtre Janet)
- mercredi 9 juin à 20 h à Polytechnique (amphithéâtre Arago)
Venez nombreux donner votre avis.

+ 43 809

C'est la progression en 2009 du nombre des connexions enregistrées sur le site Internet de la mairie par rapport à l'année précédente (soit une moyenne de 1 176 connexions par jour). Une fréquentation accrue par l'interactivité croissante du site : simulateur du quotient familial, recueil d'avis, démocratie locale, votre maire en direct, dossier RER B, OIN, PLU, etc.
www.mairie-orsay.fr



Arbres classés d'Orsay : découvrez les 15 plus beaux spécimens



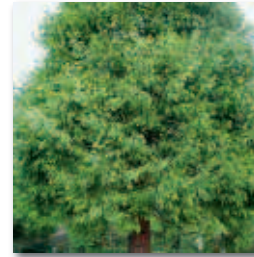
Arbre aux quarante écus (Ginkgo Biloba) : Parc Eastcambridge



Cèdre de l'Himalaya (Cedrus deodara) : Parc Eastcambridge



Hêtre pourpre (Fagus sylvatica, variété purpurea) : Parc Eastcambridge



Calocèdre (Calocedrus decurrens) : Parc Eastcambridge



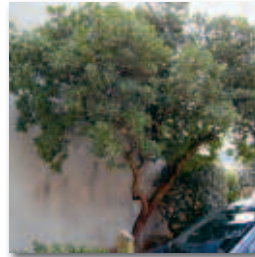
Févier à trois épines (Gleditsia triacanthos) : Parc Eastcambridge



Mûrier blanc (Morus alba) : rue de l'Yvette



Mûrier à feuilles de platane (Morus bombycis) : avenue Dubreuil



Arbousier (Arbutus unedo) : parking des Planches



Savonnier (Koelreuteria paniculata) : parking des Planches



Magnolia de Soulange-Bodin (Magnolia x souliangiana) : parking avenue St-Laurent



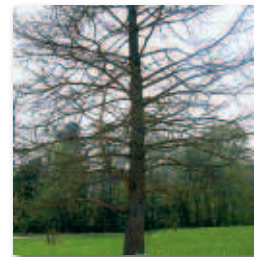
Charme (Carpinus betulus) : avenue Saint-Laurent



Arbre de Judée (Cercis siliquastrum) : place de La Poste



Arbre à Kakis (Diospyros Kaki) : parking de l'Hôtel de ville



Cyprès chauve (Taxodium distichum) : piscine



Catalpa à feuilles cordées (Catalpa speciosa) : Lac de Lozère

«attituDDe»
VOTRE RENDEZ-VOUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'action des "Herbes Sauvages"

C'est en 2004 que l'association orcéenne «Les Herbes Sauvages» a commencé le référencement des plus beaux arbres de notre commune. Ils ont ensuite été répertoriés sur un plan mis à la disposition des curieux, des amateurs et promeneurs (1). On en compte aujourd'hui 15 qui jalonnent 3 circuits au Centre, au Guichet et à Mondétour.

En 2009, avec le concours des services municipaux, l'association a conçu et installé, in situ, une plaque descriptive devant chacun

des arbres. On y découvre leur provenance, leurs caractéristiques (famille, période de floraison, hauteur maximale...) et leur histoire. Une belle et instructive occasion de découvrir les atours naturels de notre ville.

«Les Herbes Sauvages» s'adresse aux amoureux de la nature et à tous ceux qui veulent mieux connaître les plantes sauvages locales. Créée en 1998, l'association s'attache à sensibiliser le public à la flore sauvage et à la protection de l'environnement en diffusant des connaissances sur la botanique,

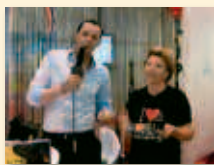
l'écologie et les jardins naturels. Elle propose, enfin, des sorties, des permanences à thèmes et assure, en collaboration avec la municipalité, la gestion de l'espace naturel de la Croix de Bures.

■ «Les Herbes Sauvages»
Catherine Paroche
01 64 46 59 75 - lhs91@free.fr
<http://lesherbessauvages.free.fr>

(1) Vous pouvez télécharger le plan de localisation des arbres sur le site de la mairie : [www.mairie-orsay.fr / rubrique environnement](http://www.mairie-orsay.fr/rubrique%20environnement)

L'invité du mois

Anyta Remoleur
Médaille de bronze au concours Lépine 2009



Rares sont les femmes qui se présentent au concours Lépine et, plus encore, celles qui y sont distinguées. **Anyta Remoleur**, 56 ans, orcéenne depuis 7 ans, fait désormais partie de ces femmes-là ! Il est donc normal que nous lui rendions hommage.

Née au Vietnam d'un père corse et d'une mère russe, **Anyta** arrive en France, en 1963, avec ses 3 enfants. À 40 ans, elle décide de s'occuper d'elle et de se consacrer aux passions qui l'animent !

Avec des planches de bois de récupération, elle crée un mini-plateau pour cocktail personnalisé qui permet de tenir d'une seule main son verre à pied et ses verrines. Testé et certifié par sa famille durant les fêtes de Noël, elle décide de commercialiser le produit.

Elle entame alors les démarches pour créer son entreprise qui voit le jour le 1^{er} avril 2009.

«J'ai rencontré à Essonne Active, (association qui aide les porteurs de projets essonniers), des gens très performants qui m'ont énormément aidée.

J'ai ainsi pu effectuer un stage de 3 mois de création d'entreprise.»

En 2009, elle s'inscrit au concours Lépine. «Pour la 1^{ère} année, les femmes avaient une allée réservée rien que pour elles. Nous étions extrêmement choyées par rapport aux hommes».

Baptisé Iziplate, ce mini-plateau fait fureur et Anyta obtient le prix tant convoité.

Aujourd'hui, notre lauréate «remet le couvert» avec un nouveau prototype. Quand elle ne crée pas, Anyta remporte d'autres trophées : 3 fois championne d'Europe senior... en golf ! Mais ça, c'est une autre histoire...

pOints de vues

**CONNAISSEZ-VOUS LES PASSAGES OU CHEMINS PIÉTONNIERS DE NOIRE VILLE?
Seriez-vous prêts à participer à l'élaboration
d'un plan les répertoriant ?**

Fernand Vedel (le Guichet)

Orcéen de longue date et solide marcheur, j'emprunte très régulièrement les raccourcis comme le chemin Jallot pour me rendre rue de Lozère, le chemin qui permet de monter sur le plateau à la Troche ou encore pour aller à Mondétour sans passer par le Centre. L'idée d'un plan me semble donc très bonne.



Jean Jehanno et Jean-Pierre de Tautzia (Centre ville)

Je ne connais pas bien les sentiers municipaux. J'utilise plus volontiers les pistes cyclables mais c'est vrai qu'il y a de belles promenades le long de l'Yvette ou pour aller jusqu'à Gif-sur-Yvette.



Marie-Josèphe Monnot (Mondétour) et sa fille Sophie (Centre ville)



Ce sont des chemins que nous empruntons aux beaux jours. Ils sont bien entretenus et éclairés. Les répertorier est une bonne idée mais certainement pas facile à mettre en pratique car peu les connaissent. Quand j'étais au collège, j'empruntais le raccourci qui va de Fly à la cité U en passant par les bois, même si je n'avais pas l'autorisation. À l'époque, on disait qu'il y avait des rôdeurs. Pourtant, je n'en ai jamais rencontré. Mais les rumeurs ont souvent la vie dure.

Sophie Arvieu (Le Guichet)



Je n'emprunte pas souvent les sentiers de la ville car je ne sais pas où ils se trouvent. J'apprécierais d'avoir un plan de ces chemins piétonniers pour me guider dans ma découverte. J'adore marcher et Orsay est une ville qui s'y prête.

CONSEIL DE QUARTIER DU GUICHET

Cheminer hors des rues : recensons ensemble



La commission circulations douces du Guichet, le 25 mars dernier.

Qui, arpentant les trottoirs trop proches de la circulation automobile, n'a jamais rêvé de trouver d'autres lieux plus propices, loin du bruit et des nuisances.

À Orsay, ces lieux existent : il s'agit des sentes, sentiers, et chemins piétonniers. Ils sont souvent méconnus, mal signalés et parfois inégalement praticables.

Du conseil de quartier du Guichet a germé l'idée de promouvoir l'usage de ces chemins : propices aux déplacements non polluants, favorisant les rencontres, le lien social, ils véhiculent un usage de la ville qui permet de mieux vivre ensemble.

Ce projet a alors semblé pouvoir concerner la ville entière.

Identifier et reconnaître

Il faudra déjà les rendre repérables, ce qui n'est souvent pas le cas : une signalétique

permettrait aux habitants qui n'en connaissent pas l'existence de les identifier, par leurs nom, type d'usage, destination et longueur.

Et une réhabilitation sera peut-être parfois nécessaire à plus long terme.

Commencer par un recensement

Ainsi a émergé l'idée de commencer par recenser les sentes, sentiers et chemins existants sur le territoire de la commune. À cette fin, une fiche destinée aux habitants a été réalisée : elle est disponible sur le site Internet de la commune (sur la page des conseils de quartiers).

Il suffit à chacun de la renseigner en ligne ou de l'apporter en mairie, pour signaler l'existence d'un chemin existant, proposer des améliorations ou, pourquoi pas, des tracés nouveaux.

Des perspectives

À terme, ce recensement pourra permettre par exemple :

- d'éditer une carte de ces circulations ;
- de mettre en place une signalétique efficace ;
- d'aménager de nouvelles sentes pour créer des continuités.

ÎLE-DE-FRANCE

86 % DES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS (de moins d'1 km) SONT MOTORISÉS

Les mœurs évoluant et les chemins s'améliorant, on peut espérer voir ainsi davantage d'Orcéens se déplacer à pied dans la commune.

«Ainsi, pour que la marche (re)devienne un véritable mode de déplacement en ville et non une simple activité de loisir, il paraît certes important d'assurer l'agrément et la sécurité des cheminements piétonniers, mais surtout de se soucier de leur efficacité, en assurant par exemple une plus grande perméabilité piétonnière des structures urbaines.»

Cyrille Genre-Grandpierre et Jean-Christophe Foltête (1)

(1) Morphologie urbaine et mobilité en marche à pied <http://cybergeog.revues.org/index3925.html>

■ conseilsdequartiers@mairie-orsay.fr
01 60 92 80 21
[www.mairie-orsay.fr/rubrique
conseils de quartiers](http://www.mairie-orsay.fr/rubrique_conseils_de_quartiers)

vite dit bien dit

• Fête de la musique : appel aux artistes

En prévision de la prochaine Fête de la musique, les 19 et 20 juin prochains, la mairie lance un appel aux musiciens orcéens amateurs ou confirmés qui souhaitent se produire sur la scène ouverte dans vos quartiers.

Les artistes ou groupes intéressés sont invités à s'inscrire avant le 20 mai auprès

- du Pass'Âge (CMJO) : 01 69 29 01 49 (quartier du Centre)
- d'Obladie Music Sound : 06 62 07 26 18 (quartier de Mondétour)
- du service municipal commerce et animations : 01 60 92 80 06 (quartier du Guichet)

nos rendez-vous

PROCHAINS CONSEILS DE QUARTIERS

- **GUICHET** : mercredi 26 mai, préau de l'école élémentaire : 20 h 30
- **CENTRE** : jeudi 3 juin, Auditorium : 20 h 30
- **MONDETOUTOUR** : jeudi 10 juin, Piednoël : 20 h 30

L'ASSOCIATION SPORTIVE

du lycée Blaise Pascal



Affiliée à l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), l'Association Sportive du lycée Blaise Pascal propose des activités sportives en dehors du cadre scolaire. Les sports sont sélectionnés par l'équipe enseignante, en lien avec les établissements du district d'Orsay, Palaiseau, Limours, Les Ulis, Massy et Gif-sur-Yvette, en tenant compte des souhaits des élèves.

Les sports proposés sont nombreux et variés : natation, badminton, escalade, boxe anglaise et hand-ball. Ses membres proposent par ailleurs aux jeunes adhérents des formations pour devenir arbitre ou prendre des responsabilités au sein de l'association.

Les activités ont lieu chaque mercredi après-midi au lycée ou à la piscine d'Orsay. Elles permettent, pour ceux qui le souhaitent, de s'inscrire à des compétitions. Cette année les sections badminton, hand-ball et escalade ont participé au championnat académique, et deux équipes sont qualifiées au championnat de France de VTT qui se déroulera à Arbent (Ain) les 27 et 28 mai 2010.

L'Association Sportive compte 280 licenciés. L'inscription, en début d'année, est de 25 €. L'adhérent peut alors choisir une ou plusieurs activités en fonction de ses goûts et de ses disponibilités. Rendez-vous est pris pour la rentrée de septembre.

■ Lycée Blaise Pascal
01 64 86 16 00

De la sophrologie à l'Amicale Scolaire d'Orsay (ASO)

Le yoga est une des plus anciennes techniques de relaxation. Depuis quelques années, de nouvelles méthodes sont apparues ; au premier rang desquelles la sophrologie. Utilisée dans la préparation à l'accouchement, elle permet aussi de lutter contre le stress et de traiter certaines pathologies psychosomatiques (phobies, spasmodophilie...).

La sophrologie propose des techniques réflexes pour réagir de façon adaptée aux situations difficiles que nous pouvons rencontrer dans notre vie. Avec ses techniques très douces ne nécessitant pas de souplesse particulière, elle convient à tous, même aux enfants. À travers des exercices ludiques, les enfants s'approprient leur corps, apprennent à canaliser leur énergie et à maîtriser leurs émotions.

■ Renseignements auprès de Birgit : 06 84 30 84 57
Inscriptions à l'ASO : 01 69 07 61 36

vite dit bien dit

• Niger : situation d'urgence alimentaire !

La catastrophe est annoncée et semble inéluctable. Une crise alimentaire devrait à nouveau frapper le Niger cet été.

Engagée de longue date dans la coopération nord sud, l'association «Échanges avec Dogondoutchi Niger» lance un appel aux dons pour pouvoir livrer à temps des produits alimentaires à l'hôpital de Dogondoutchi, qui soigne les enfants souffrant de sous-nutrition.

Notre générosité peut sauver des vies.

■ Pour envoyer vos dons,
merci de contacter l'association au 01 60 14 74 73
ou adressez un courrier à
boy-marcotte@wanadoo.fr

BUDGET 2010 : La concrétisation des engagements sans augmentation des taux communaux



Jean-François Dormont lors du vote du budget, au conseil municipal du 24 mars dernier.

“ Le budget 2010 est un budget ambitieux et conforme à nos engagements. Dans un contexte économique difficile et sans augmentation des taux communaux, nous visons à améliorer continuellement la qualité du service public et à investir dans de nouveaux projets. Nous y parvenons alors même que nos recettes baissent ; au premier rang desquelles les droits de mutation qui résultent d'une taxe sur les transactions immobilières. Leur chute fait perdre à la commune 400 000 euros, soit l'équivalent de plus de 3 points d'impôts. Nous relevons le défi car nous maîtrisons les dépenses de fonctionnement et récoltons les fruits de la politique de désendettement engagée en 2008 : les frais financiers diminuent cette année de 300 000 euros. Une somme qui permettra de supporter d'autres augmentations inéluctables comme l'énergie et certaines tâches sous-traitées par la ville. Outre les investissements récurrents – pour la voirie et les bâtiments communaux – le budget 2010 comporte deux opérations importantes subventionnées à 39 % par le Conseil général de l'Essonne : l'extension de l'école maternelle de Mondétour et la réalisation d'un terrain de football synthétique. Grâce à une programmation pluriannuelle des investissements et à une adaptation des projets aux capacités financières de la commune, la politique de désendettement sera poursuivie. Le capital restant dû est de 32,7 millions d'euros fin 2010, contre 42 millions d'euros en 2007. La ville poursuit ainsi son redressement et met désormais en œuvre un projet durable, solidaire et responsable. ”

Jean-François DORMONT

Adjoint au maire chargé des affaires générales, des finances, du personnel municipal



Jean-François Dormont - Affaires générales - finances - personnel municipal

Vous adressez au maire

jean-francois.dormont@mairie-orsay.fr - RDV : AU 01 60 92 82 04 - LE LUNDI / 10H - 12H

BUDGET 2010

La concrétisation des engagements sans augmentation des taux communaux

Le conseil municipal du 24 mars dernier a adopté son budget pour l'année 2010.

Conformément aux engagements pris devant les Orcéens, il illustre la démarche suivie qui vise à s'appuyer toujours davantage sur les atouts de notre commune pour la dynamiser et à aller ensemble de l'avant. L'année 2010 sera également caractérisée par :

- la réalisation de nouveaux équipements publics,
- une non-augmentation des taux communaux,
- une diminution de la dette de la commune.

PRIORITÉ AUX NOUVEAUX INVESTISSEMENTS



Travaux d'extension de l'école maternelle de Mondétour.

- Extension de l'école maternelle de Mondétour (subventionné à hauteur de 39 % par le conseil général) : 1 150 000 €
- Terrain synthétique football (subventionné à hauteur de 39 % par le conseil général) : 900 000 € (estimation)
- diminution de la dette : emprunt de 0,5 M€, inférieur au remboursement en capital (3,17 M €).
La dette évaluée à 42 M€ fin 2007 par la Chambre régionale des comptes, ne s'élevait plus qu'à 35,5 M€ fin 2009.

CONSTRUIRE UNE VILLE PLUS DYNAMIQUE ET PLUS SOLIDAIRE



Les subventions aux associations orcéennes augmenteront de 6,9 %.

- Subventions aux associations orcéennes : + 6,9 %
- Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : 496 000 €
- Lancement du contrat de développement culturel départemental pour les Arts Visuels (1 mois 1 expo, décryptages, Art'Pros) et les Arts de la Scène (Week-end musique contemporaine, Lecture spectacle et Week-end Jazz) : subvention du Conseil général de 12 500 €
- Conseils de quartiers : 150 000 € (les dépenses sont proposées par les conseils de quartiers puis soumises à la validation des élus municipaux).

Repères

Dépenses de fonctionnement

21,6 millions d'euros

Dépenses d'investissement

8,2 millions d'euros

TOTAL dépenses :

29,8 millions d'euros



PRIORITÉ À L'ENTRETIEN ET À LA RÉNOVATION DU PATRIMOINE COMMUNAL POUR TOUS



Après environ 6 mois de travaux, le mur de la Bouvêche est enfin réhabilité et sécurisé.

- Mur de la Bouvêche, opération subventionnée par le Conseil général : 217 000 €
- Accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite : 33 000 €
- Voirie et environnement : 460 000 €
- Renouvellement parc informatique école primaire du Centre : 14 000 €

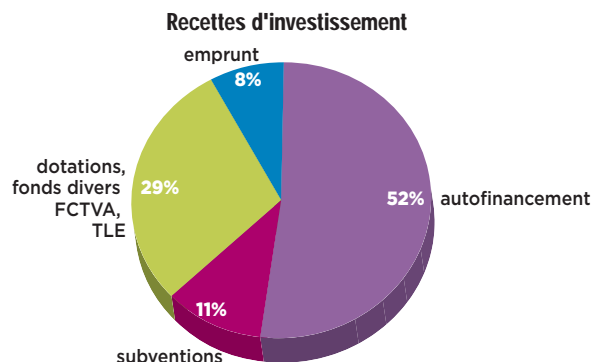
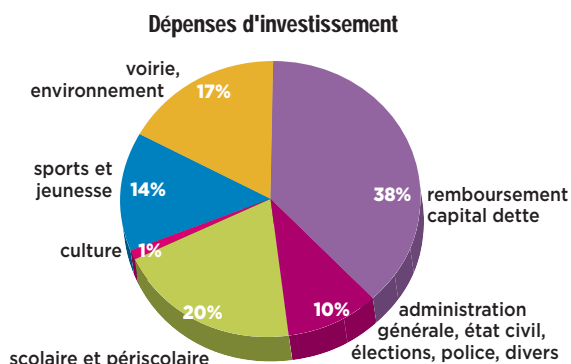
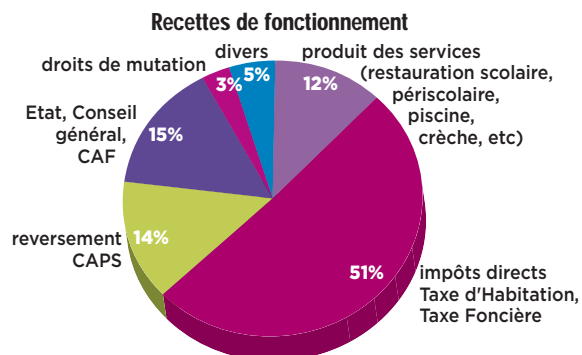
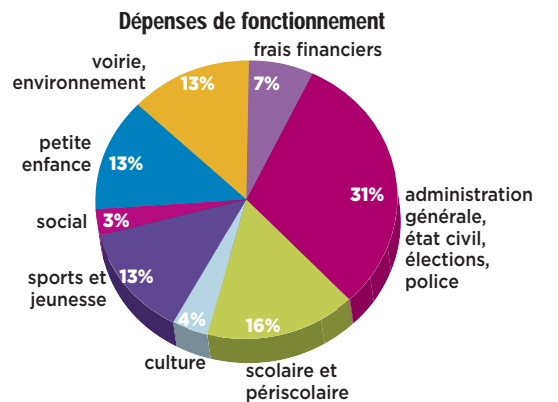
UN OBJECTIF... DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des moyens :

- Amélioration de la performance énergétique des bâtiments scolaires : 120 000 €
- Logements sociaux : subvention de 134 900 € (résidence de l'Yvette)
- Désherbage avec techniques alternatives : 96 000 €
- Plan Local d'Urbanisme, Projet d'Aménagement et de Développement Durable : 95 000 €



Le désherbage alternatif se poursuit en 2010.



COLINE SERREAU À TATI

• MERCREDI 14 AVRIL



Projection-débat du documentaire «Solutions locales pour un désordre global» en présence de la réalisatrice.

CONCERT INTERGÉNÉRATIONNEL

• JEUDI 8 AVRIL



Concert Bach par les élèves des classes de flûte à bec, violon et guitare du Conservatoire de la vallée de Chevreuse à la RPA Saint-Laurent.

DÉCRYPTAGES

• JEUDI 8 AVRIL



Visite de deux classes de maternelle de l'école du Centre en compagnie du plasticien Alexandre Meyer. Il n'y a pas d'âge pour découvrir l'art contemporain !

FORMATION AU CODE DE LA ROUTE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES • DU 22 AU 26 MARS



Comme tous les ans, la CRS autoroutière sud Île-de-France anime des stages de prévention routière pour les CM2, cette année, avec le brigadier-chef Sayou, du 22 au 26 mars.



LE CARNAVAL À ORSAY • SAMEDI 27 MARS



Les défilés des 3 quartiers convergent vers le parc East Cambridge. Un événement haut en couleurs organisé par la MJC Jacques Tati, la mairie et les farines Francine.



FÊTE DU LIVRE JEUNESSE

• 28 MARS



Conteuse Félicité devant son auditoire.

Les orcéens sont venus nombreux à la Fête du livre jeunesse organisée par l'association de parents d'élèves FCPE (Centre, Mondétour, Le Guichet) et l'ABMO. Côté troc, quelque 700 livres ont été échangés !

FOIRE À TOUT DE MONDÉTOUR

• DIMANCHE 18 AVRIL



Très fréquentée et sous le soleil, la foire à tout de Mondétour annonce celle du Centre le 13 juin prochain !

FÊTE DU SPORT

• SAMEDI 10 AVRIL



Initiation à l'escrime en famille, avec Frédéric Delpla, 12 fois champion de France par équipe, double vainqueur de la coupe d'Europe des clubs champions et médaillé d'or par équipe aux jeux olympiques de Séoul.



Un grand merci à la Société Générale pour sa généreuse contribution à la réussite de cette journée sportive et festive !

PALMARÈS DU CITY RAID

• SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 AVRIL

- 1^{er} : équipe n° 3 - POMMEPOTE SUPERPOTE
- 2^e : équipe n°1 - LES REVEUSES
- 3^e : équipe n°6 - LES KINGS DU CITY RAID
- 4^e : équipe n° 5 - METEOR
- 5^e : équipe n°2 - SIXTOCYCLISME
- 6^e : équipe n° 4 - FCOB





ÉQUIPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

La vérité l'emporte toujours sur l'approximation...

Un vieil adage dit que : «Parfois, on ferait mieux de se taire...». Ce proverbe aurait dû inspirer l'opposition municipale lors du dernier conseil municipal qui examinait le budget 2010. Avec un peu plus de travail et de discernement, elle se serait épargné nombre d'approximations, inexactitudes voire contre-vérités. Rétablissons donc les faits devant les Orcéens.

D'abord, alors que nous évoquons des engagements mobilisant plusieurs millions d'euros, l'opposition s'est prononcée sur des points de détail portant sur quelques dizaines de milliers d'euros. Nous attendons encore la moindre contre proposition en la matière. Ensuite, le budget 2010 a été voté sans augmentation des taux communaux d'imposition et en réduisant l'encours de la dette dont nous avons hérité.

Les indemnités des élus augmentent de 0,5 % et non de 4,5 %, en application des règles fixées par l'Etat qui concernent tous les agents publics. Les frais d'édition augmentent pour répondre à l'obligation de dupliquer pour les communes et les pouvoirs publics tous les documents du Plan local d'urbanisme. Ils correspondent, aussi, aux invitations et programmes des manifestations communales dont la fréquentation est croissante. Ils permettent, enfin, d'organiser des expositions ouvertes à tous, gratuites et prisées des Orcéens.

Les subventions aux associations sont en hausse pour accompagner le nombre d'adhérents et les projets d'animation. Mais aucune association ne voit sa dotation baisser. Le budget culturel n'augmente pas de 10 %. Il est stable. Quant aux affaires internationales, l'augmentation de 50 % correspond à une somme de 1 600 euros au profit de Douchi et d'une mission humanitaire menée par deux jeunes Orcéens au Maroc. Les baisses touchant les affaires scolaires, le social ou la jeunesse, s'expliquent par la non-reconduction de subventions exceptionnelles car nous sommes dans l'attente de projets dont l'instruction n'est pas terminée. C'est la raison pour laquelle 49 000 euros n'ont pas encore été affectés. Nul doute, au regard de la crise, qu'ils viendront, en cours d'année, abonder les budgets sociaux.

À la lumière de ces informations, chacun se forgera son opinion. Si l'opposition est légitime à critiquer nos orientations, encore faut-il qu'elle accompagne les chiffres des explications qui les éclairent.

Dans le même esprit, nous souhaitons rétablir les faits concernant le projet d'extension de l'espace Tati. Il est faux de dire qu'une grande partie des surfaces sera dédiée à des bureaux de la MJC. Ils occuperont 6,5% de la surface. Tout comme il est erroné d'affirmer que la salle de danse sera partiellement détruite. L'extension est indépendante de l'existant ; elle vient se positionner derrière le bâtiment actuel. Un simple examen du projet, disponible sur le site de la mairie, suffit pour le constater.

Oui, la vérité l'emporte toujours sur les approximations.

ÉQUIPE DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

Le Budget nouveau est arrivé. Qu'en retenir ?

Les dépenses de fonctionnement augmentent. Les masques tombent ! Tout y passe ou presque. Le budget des animations et relations publiques double en un an. Voici donc un florilège :

- Fêtes : +50% (+17.000€)
- Imprimés : x2,5 (+25.000€)
- Publications : +60% (+64.000€)
- Réceptions : x2 (+11.000€)
- Divers (comme c'est pratique cette ligne) : x4 (+56.000€)

Les dépenses de personnel n'augmenteraient que de seulement 2% par rapport à 2009. Mais vu le nombre de départs depuis 2008 ce n'est en rien un signe de bonne gestion puisqu'avec moins de personnel (nous sommes passé de 276 à 264 titulaires, et 114 à 100 non titulaires), les dépenses croissent. Une assurance de 100.000€ a été souscrite pour couvrir l'absentéisme des agents municipaux, y aurait-il un malaise dans la gestion des ressources humaines ou est-ce par la réduction du niveau de service rendu aux Orcéens que sont faites les économies ? Les élus de la majorité, eux, s'attribuent une augmentation de 4,5% de leurs indemnités.

Les subventions aux associations augmentent de 6,9% mais comme l'année dernière "il y en a qui sont plus égaux que d'autres" :

- Culture : +5% à +10% pour certaines (MJC, ASO).
- Affaires internationales + 50% !
- Affaires scolaires : - 20% ; pourquoi ? Les familles apprécieront.
- Affaires sociales : - 4%
- Jeunesse : -8%
- Sport : + 4,6% mais mieux vaut jouer de la raquette (+25%)
- Non affecté : 7% du budget (49.000De). Qui gagnera ce jackpot ?

Vous en saurez plus au prochain numéro.

Marie-Hélène Aubry, Benjamin Lucas-Leclin, Dominique Denis, Jérôme Vitry, Simone Parvez, Béatrice Donger-Desvaux

le 13 avril 2010

www.pourorsay.fr

Une stratégie budgétaire concertée !

Pour paraître irréprochable, la majorité dénie son augmentation des taux de 2008 et place la dette en exergue pour justifier son incapacité à les baisser en 2010, en occultant que l'essentiel de la dette a permis la réfection des rues de Mondétour !

M. Le Maire, dites aux habitants de Mondétour que ce qui a été fait était inutile !

Comme vos pairs, ouvrez à la minorité la présidence de la commission des finances pour un réel débat contradictoire. Nous vous aiderons à baisser les taux.

Guy AUMETTRE et Hervé CHARLIN
ensemblepourorsay@gmail.com

carnet

DU 3 MARS AU 11 AVRIL 2010



Pablo Fonteyraud.

Bienvenue à nos nouveaux Orcéens

MARS :

Lexane Choppé le 3 mars 2010 / Loann Massiah le 5 mars 2010 / Clémence Suspène le 9 mars 2010 / Théotime Blondel le 17 mars 2010 / Tiago De Jesus le 18 mars 2010 / Ricardo Fechete le 19 mars 2010 / Lou Malandain le 19 mars 2010 / Chloé Rouhault le 20 mars 2010 / Dejan Couly le 26 mars 2010 / Evan Messenger le 30 mars 2010 / Nour Gassan le 31 mars 2010

AVRIL :

Pablo Fonteyraud le 2 avril 2010 / Mathilde Péral le 2 avril 2010 / Armand Rouch le 2 avril 2010 / Fatim Touré le 7 avril 2010

Félicitations aux jeunes mariés

MARS :

Romain Pillon et Solène Leroy le 20 mars 2010 / Julien Fontaine et Sahara Kedjar le 27 mars 2010

AVRIL :

Mohammed Hammouti et Magali Le Bigot le 10 avril 2010 / Jean-Michel Maillet et Anne-Christina Michaut le 10 avril 2010

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées

MARS :

Marie Salaün le 11 mars 2010 / Jean-Marie Penet le 14 mars 2010 / Pascal Le Floch le 16 mars 2010 / Simonne Bariset le 20 mars 2010 / Jacqueline Lombart le 31 mars 2010

AVRIL :

Lucienne Chiron le 2 avril 2010 / René Petit le 2 avril 2010 / Marcel Girard le 11 avril 2010

ERRATUM

Une erreur s'est glissée le mois dernier dans l'orthographe du nom de famille du petit Matéo Ternisien, né le 21 février 2010. Avec toutes nos excuses...

Votre magazine municipal Orsay notre ville publie chaque mois des photos de nouveaux-nés Orcéens. Si vous êtes intéressés, merci d'adresser vos clichés numériques accompagnés du nom, prénom et de la date de naissance du bébé ainsi que votre autorisation pour la publication de la photo dans le magazine.
secretariatredaction@mairie-orsay.fr

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE VOTRE VILLE !

Une fois par mois, recevez automatiquement sur votre messagerie l'agenda de la ville et toutes les actualités et informations de dernière minute !

Inscription sur www.mairie-orsay.fr

TOUS LES COMPTES RENDUS SUCCINCTS DE CONSEILS MUNICIPAUX SUR www.mairie-orsay.fr OU SUR DEMANDE À sgconseil@mairie-orsay.fr 01 60 92 80 80

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

SALLE DU CONSEIL - HÔTEL DE VILLE

• Mercredi 19 mai à 20 h 30

RESPECT DU SENS INTERDIT RUE DE L'YVETTE

Attention rappel ! Pour la sécurité de tous, la circulation rue de l'Yvette est en sens unique les jours de marchés : les mardis et vendredis matin de 6 h à 14 h. Le non-respect de cette règle peut être sanctionné d'une amende 90 € et d'un retrait de 4 points sur le permis de conduire. Merci donc de respecter cette réglementation.

LA PISCINE MUNICIPALE À L'HEURE D'ÉTÉ LE 1^{ER} MAI

Si les hirondelles annoncent le printemps, l'ouverture du grand bassin extérieur de la piscine municipale d'Orsay annonce, pour sa part, l'arrivée des beaux jours pour le plus grand bonheur des nageurs et des amoureux de la «bronzette». À vos maillots donc dès le 1^{er} mai !

LES HEURES AUTORISÉES DE TONTE OU DE BRICOLAGE BRUYANT

Qui ne s'est pas un jour plaint du bruit de son voisin ? Qui, un jour, n'a pas débordé les heures autorisées ? Pour s'assurer un bon voisinage et donner sens au bien vivre ensemble, la ville souhaite rappeler les horaires autorisés pour la tonte des pelouses et le bricolage bruyant.

Pour mémoire, les horaires de tonte et de bricolage bruyant sont autorisés :

- du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 19 h 30
- le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

Merci d'avance de respecter des horaires. Pour le bien de tous !

PAS DE COLLECTE DES DÉCHETS LE 1^{ER} MAI

Il n'y aura pas de ramassage des déchets le samedi 1^{er} mai 2010. La déchèterie du SIOM à Villejust, sera également fermée au public.



Circulation en sens unique dans la rue de l'Yvette les jours de marchés.

Consultations gratuites à L'HÔTEL DE VILLE

• **PERMANENCE AVOCATS**
01 60 92 80 00

MAÎTRE ABRAMOWICZ
Mercredi 5 et 19 mai : 18 h - 19 h 45

AVOCAT AU BARREAU DE L'ESSONNE
Mercredi 12 mai de 17 h à 19 h
Tous les samedis de 10 h à 12 h
Uniquement sur rendez-vous 48 h avant

**PERMANENCE DE M. EVRARD
CONCILIATEUR DE JUSTICE POUR
LE CANTON D'ORSAY-BURES**
Mercredi 5 mai à la mairie de Bures : 9 h - 12 h
Renseignements en mairie : 01 60 92 80 00

• **PERMANENCE DE PIERRE LASBORDES
DÉPUTÉ DE L'ESSONNE**
Vendredi 21 mai : 17 h - 18 h 30
Uniquement sur rendez-vous au 01 69 28 00 00

• **PERMANENCE DE DAVID ROS
CONSEILLER GÉNÉRAL**
vice-président du Conseil général.
Les 1^{ers} samedis du mois 10 h - 12 h
sur rendez-vous au 01 60 91 73 15

• **CHAMBRE DES NOTAIRES
DE L'ESSONNE**
Évry - 14 rue des douze Apôtres
Mardi 4 mai / sur RDV 9 h - 12 h
Renseignements : 01 60 78 01 27

• **CENTRE D'INFORMATION DES HUISSIERS
DE JUSTICE DE L'ESSONNE**
Permanence gratuite sur RDV
Jeudis 6 et 20 mai : 9 h 30 - 11 h 30
Évry - Rue Renée Cassin : 01 69 36 36 37
Jeudi 27 mai à la maison de justice et du droit
de Villemoisson-sur-Orge :
9 h 30 - 11 h 30 / 01 69 46 81 50

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

• Mardi 11 : secteur 1 / mercredi 12 : secteur 2 / jeudi 13 : secteur 3
(détails des secteurs sur www.mairie-orsay.fr)

Merci de respecter ces dates pour déposer vos encombrants sur les trottoirs.

COLLECTE DÉCHETS VÉGÉTAUX

• Tous les lundis : secteur 1 / Tous les mardis : secteur 2
(détail des secteurs sur www.mairie-orsay.fr)

PHARMACIES DE GARDE (dimanche & jours fériés)

Samedi 1^{er} mai, Les Ulis, Ccial Les Champs Lasniers
Dimanche 2 mai, Gif-sur-Yvette, 48 rue Henri Amodru, place de la mairie
Samedi 8 mai, Les Ulis, 1 bis rue des Causses
Dimanche 9 mai, Gometz-le-Châtel, 35 route de Chartres
Jeudi 13 mai, Les Ulis, Ccial les Ulis II
Dimanche 16 mai, Les Molières, 11 place de la mairie
Dimanche 23 mai, Saclay, 2 place de la mairie
Lundi 24 mai, Les Ulis, Ccial les Ulis II
Dimanche 30 mai, Gif-sur-Yvette, route de Chateaufort

La nuit (de 20 h à 9 h le lendemain), appeler la gendarmerie au 17 ou le commissariat des Ulis au 01 64 86 17 17

MAISON MÉDICALE DE GARDE (urgence week-end & jours fériés)

35 boulevard Dubreuil. Urgence week-end et jours fériés
Sur rendez-vous au 01 64 46 91 91 ou le 15

Pose de la première pierre de l'extension de l'école maternelle de Mondétour.



Le 20 mars dernier David Ros, a posé la première pierre de l'extension de l'école maternelle de Mondétour en présence de la directrice, M^{me} Busseti, et de M^{me} Delamoye, adjointe au maire chargée des affaires scolaires, périscolaires et de la petite enfance. À terme, ce nouveau bâtiment conçu aux normes HQE* (écoconstruction, énergies renouvelables, accessibilité aux personnes à mobilité réduite), accueillera deux salles de classes et des dortoirs, des sanitaires et des rangements.

Il offrira aux élèves et aux enseignants de meilleures conditions d'accueil, dans des locaux confortables et fonctionnels. Les anciens dortoirs et salles de classes seront aménagés pour devenir une bibliothèque et un réfectoire plus important.

Livraison : rentrée 2010.

Coût prévisible : 783 000 €

*Haute Qualité Environnementale



avant

Travaux de rénovation des fenêtres à la crèche familiale

Remplacement de 5 fenêtres en acier simple vitrage par des fenêtres en aluminium double vitrage.

Coût : 14 200 €



après

**vite dit
bien dit**

■ **Gymnase Blondin :**

remise en état rampe béton. Coût : 6 506 €
et réparation de la clôture (piste cyclable).

Coût : 1063 €

■ **Rue de Lozère :** travaux sur évacuation des eaux

pluviales pour lutter contre les inondations des riverains



Installation d'un «Toutounet» allée de la Bouvêche

Coût prévisible : 310 €

5 000 sacs biodégradables : 270 €

Les emballages et les papiers/journaux/magazines



Cartons et cartonnets



Emballages métalliques



Papiers, journaux et magazines



Emballages plastiques

les interdits

Pots de yaourt,
de crème fraîche,
polystyrène,
sacs et films plastiques,
ordures ménagères,
emballages souples (café)...



A METTRE
DANS LE BAC
GRENAT

Le verre



Bouteilles et flacons



Pots et bocaux



appel
PAS DE
DEPOT
A COTE

Les végétaux



Herbes, feuillages, fleurs coupées, branchages

Dans les sacs, ils ne doivent pas être d'une longueur supérieure à 1 mètre et d'un diamètre supérieur à 10 cm.

